

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - octobre 2007 - n° 103



Débat du mois : « L'Afrique de la paix : enjeux et servitudes »



enda europe

Editorial

Au delà de Dakar : à nous de ne pas manquer l'Histoire.

Le discours à Dakar du Président de notre République, adressé à la veille de l'été à tous les Africains, et surtout aux jeunes, continue de susciter bien des réactions, sinon d'émotions. Des personnages africains importants y ont déjà répondu ; d'autres, écrivains, politiques, à l'initiative de M. Makhily Gassama, puis de Mme Adam Ba Konaré s'approprient à le faire sous forme d'ouvrages collectifs à la fin de l'année ou au début de la prochaine. Pour sa part, la Cade, qui s'est déjà exprimée une première fois (*Lettre* 102), revient sur le thème le plus accablant : l'Afrique ne serait pas « entrée assez dans l'Histoire », les jeunes étant exhortés à relever le défi. Ce thème touche la Cade dans le tréfonds de son action depuis l'origine, celle de lutter contre l'ignorance et la mauvaise considération de l'Afrique ; elle doit alors s'en expliquer mieux.

Voir l'Afrique et les Africains comme un monde frappé de torpeur, et même « d'immobilité », relève, indépendamment de tout autre aspect, d'une méconnaissance forte de l'énergie qui anime le continent ; l'exhortation adressée par delà les anciens aux jeunes ajoute à une césure en cours qui, là peut-être plus qu'ailleurs, risque d'être particulièrement meurtrière ; enfin, le nouveau contrat qui pourrait lier les deux continents à cheval sur la Méditerranée, doit, pour avoir une chance de se réaliser, éviter les trop habituelles invocations pieuses et stériles et proposer des voies concrètes et engageantes pour être crédible. Mais d'abord de quelle histoire s'agit-il, dans quel siècle sommes nous ?

Avec l'expansion extraordinaire des communications et des transports, la mondialisation accélérée mais incontrôlée a décisivement changé la donne de chacun avec l'entrée dans le nouveau millénaire : tournées les pages des premiers contacts et comptoirs portés par les marins de la découverte, les pages d'une traite brutale de force de travail transformée en esclavage, celles d'une occupation coloniale conquérante poursuivie après les indépendances par une exploitation prolongeant le pacte colonial ; finis surtout aujourd'hui les rapports préservés entre les Etats africains et les anciennes puissances tutélaires. En paraphrasant, finie l'ère des espaces clos, celle

des espaces ouverts à tout et à tous (sauf aux migrants) commence. Et les bouleversements sans précédents des rapports entre les hommes et les peuples enchaînent des rapports fondamentalement différents entre blocs et entre leurs parties constituantes, avec de nouvelles règles du jeu. La France, l'Europe se trouvent condamnées à s'unir, l'Afrique aussi, et à se transformer encore plus rapidement.

Ne pas voir que l'Afrique s'est déjà extraordinairement transformée, c'est oublier que sa population a été multipliée par près de 3,5 fois depuis les indépendances et qu'elle réussit pratiquement à se nourrir ; c'est ignorer qu'elle est déjà urbanisée à raison de plus de 35%, et qu'on attend qu'elle le soit à plus de 50 % d'ici une génération ; c'est négliger qu'avec l'effort de tous les pôles d'activité, des villes ont surgi, les infrastructures suivant cahin-caha même si elles sont loin d'être suffisantes ; c'est fermer les yeux sur un enseignement qui permet d'exporter par milliers des cerveaux pris dans la surenchère internationale (dans laquelle nous entendons, nous aussi, maintenant nous lancer) ; bref, c'est naviguer toujours avec les mêmes fantasmes qui sentent les siècles passés.

Faire pratiquement appel à la seule jeunesse contre les aînés, c'est profondément méconnaître les vertus du système familial et lignager qui a préservé des capacités à transmettre les leçons de sagesse, qui a permis à l'Afrique de ne pas sombrer au milieu de toutes ses vicissitudes. Au moment où les cohérences sociales et familiales se trouvent mises en danger partout sur la planète, ajouter à la fracture, c'est souffler sur le feu de l'apprenti sorcier, c'est nier tout génie africain propre comme si l'Afrique séculaire n'avait pas, encore, d'enseignements à nous transmettre, c'est admettre que le progrès et la démocratie qu'on prône peuvent se passer des autres et de toute harmonie.

Devant les bouleversements d'une ère historique décidément nouvelle, comment en rester, même si on

(Suite page 8)

Cycle « L'Afrique des mutations silencieuses »

1. l'Afrique de la paix : enjeux et servitudes

Dans cette nouvelle série de Rencontres-Débats consacrée à l'Afrique des mutations silencieuses, le thème de la paix est apparu comme devant être traité en premier lieu car il commande très largement les mutations à venir et spécialement le développement. Comme le souligne l'animateur, **Jean-Louis Domergue** en début de rencontre, la paix est une condition préalable nécessaire pour assurer le développement économique du continent africain. Le thème de la paix est donc un « sujet brûlant », où les enjeux, comme les difficultés, sont multiples.

Sont intervenus sur ce sujet : **Mireille Raunet**, membre du Conseil économique et social (section des relations extérieures); **Dominique Bangoura**, chercheur, professeur d'Université et présidente de l'Observatoire politique et stratégique de l'Afrique, **Valérie Thorin**, journaliste indépendante à Afrique-Asie, **Nassé Sangaré**, chef d'entreprise et militant associatif, **Jean-François Mukuna**, professeur et militant associatif

Les liens entre paix et développement en Afrique

La question des rapports entre paix et développement est abordée par **Mireille Raunet**, membre du Conseil économique et social. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et plus particulièrement depuis les années 1960, le développement économique des pays du Sud constitue le grand défi de la société internationale. 1,2 million de personnes vivent en effet aujourd'hui avec un revenu de moins de 1 dollar par jour (chiffres OCDE). Or le sous-développement a pour corollaires la violence, l'insécurité, la peur sur lesquelles prennent racine les manipulations politiques et le terrorisme. Aujourd'hui, les membres des Nations Unies reconnaissent que les efforts déployés pour éradiquer la pauvreté et la violence ne peuvent se résumer à une aide financière ou humanitaire ; **une contribution active de tous les membres des Nations Unies est également nécessaire pour garantir la paix, la stabilité politique et la sécurité mondiale.** Mais parallèlement à cette bonne volonté affichée de la communauté internationale pour éradiquer la pauvreté dans le monde, les effets prédateurs de la mondialisation pour les pays du Sud sont une réalité qui n'est pas toujours prise en considération par les Occidentaux. Or plusieurs facteurs doivent être réunis pour lutter efficacement contre cette « spirale non vertueuse de la globalisation » : la présence de ressources naturelles suffisantes, de conditions environne-

mentales favorables et de ressources humaines responsables mais aussi une forte volonté politique chez les décideurs qui peuvent faire entendre leur voix et disposent des moyens nécessaires pour sortir de cette spirale. Mireille Raunet ajoute que la lutte contre la pauvreté et l'ignorance est un combat qui nous concerne tous et qui doit être mené au nom de la justice, de la solidarité mais aussi de la raison car c'est sur un terrain de frustrations et d'ignorance que se développent le fanatisme et donc le terrorisme.

Une vision Africaine de la paix sur le continent

Nassé Sangaré, chef d'entreprise et militant associatif présente une vision africaine de la problématique. La notion de « paix » désignerait non seulement « l'absence de violence ou de guerre » mais aussi « la reconnaissance de l'autre ». La recherche de la paix en Afrique a toujours été une préoccupation première. La résolution des conflits était traditionnellement exercée par certaines catégories sociales. La Charte du Mandé (vers 1236) est l'héritage lointain de mécanismes traditionnels africains de conciliation. « Véritable charte des droits de l'homme » d'après Nassé Sangaré, elle fut développée par la Confrérie des chasseurs au XIII^e siècle. La Confrérie des chasseurs assurait la sécurité des populations en luttant contre tous les agresseurs, hommes ou animaux. Aujourd'hui, dans certaines circonstances, les

chasseurs de cette confrérie ont pour mission de veiller à la sécurité et opèrent une certaine régulation sociale.

Les conflits modernes de nature étatique et interétatique déchirent l'Afrique depuis 40 ans. 480 millions de personnes, soit plus de 60 pour cent de la population du continent, sont concernées. L'Afrique est la partie du monde où l'on compte le plus grand nombre de guerres, d'États fragiles et de crises humanitaires. Souvent les guerres découlent de la lutte pour le pouvoir au niveau national ou régional en vue de l'appropriation de la richesse de la nation (ou de celle de son voisin). Une situation qui amène l'intervenant à parler d'« un continent en crise chronique ». Selon Nassé Sangaré, la réconciliation et le rétablissement de la paix passent par un changement des rapports de force intérieurs et extérieurs, la médiation des pays tiers. Il estime important d'assurer la stabilité sans imposer des solutions extérieures car celles-ci ne se sont pas toujours montrées efficaces. Pour illustrer de possibles voies de réconciliation, il donne entre autres l'exemple des cérémonies de la flamme de la paix au Mali en 1996 et en Côte d'Ivoire cette année. Depuis 2003, l'Union africaine a pour mission la réconciliation du continent en imaginant des solutions africaines et en créant des espaces de dialogue. La paix passe aussi par la démocratisation du continent car des régimes parlementaires favorisent la tolérance, la cohésion sociale, la justice, l'égalité,

la liberté et la sécurité. En conséquence, la paix en Afrique ne peut être conquise que par la mise en place de pouvoirs non-cloisonnés, par l'exercice véritable de la démocratie, la lutte contre la pauvreté, ainsi que la prise en compte des différences économiques, sociales, culturelles et géographiques. Une augmentation du pouvoir et des moyens accordés à l'Union africaine est également nécessaire pour qu'elle poursuive sa politique d'unification du continent.

Typologie des conflits contemporains en Afrique

Dominique Bangoura, chercheur à l'université Paris I et présidente de l'Observatoire politique et stratégique de l'Afrique (OPSA), intervient ensuite pour présenter une typologie des conflits contemporains. En remarque préliminaire, Dominique Bangoura précise qu'il n'existe pas une seule typologie des conflits, tout dépend de l'angle d'attaque choisi. Celui-ci peut être l'État, les acteurs, la causalité des conflits, les motivations ou les enjeux, la dynamique ou l'intensité des conflits, leur nature ou encore le mode de résolution mis en œuvre. La réalisation d'une typologie nécessite donc d'être vigilant du fait de cet enchevêtrement de la conflictualité et d'aborder les conflits avec des regards croisés, en adoptant l'analyse multidisciplinaire. Dominique Bangoura précise qu'elle limite sa typologie aux conflits contemporains, c'est-à-dire post-guerre froide et que les conflits présentés ne sont pas spécifiquement africains : « il n'y a pas de fatalité africaine des conflits, cette typologie concerne tout aussi bien l'Amérique du Sud ou l'Asie ». Elle choisit une typologie ternaire qui distingue conflits interétatiques, internes et régionaux.

Les conflits interétatiques désignent les conflits entre États revendiquant des territoires ou des zones frontalières. Parfois, des enjeux économiques s'ajoutent à ces enjeux territoriaux. Dominique Bangoura précise que ces conflits sont les moins nombreux en Afrique. Elle en donne deux exemples : le conflit entre le Cameroun et le Nigeria et le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Le premier a été réglé récemment : la Cour internationale de justice de la Haye avait reconnu en octobre 2002 la souveraineté du Cameroun sur la presqu'île de Bakassy (dont le sous-sol est riche en pétrole) et un accord a été signé entre les deux pays en juin 2006.

Le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie est en revanche un conflit qui perdure : malgré l'accord de paix qu'elle a signé, l'Éthiopie refuse toujours de se soumettre au nouveau tracé des frontières.

Les conflits internes sont plus répandus. Ils ont pour enjeu le pouvoir d'État (lutte pour l'accès ou le maintien au pouvoir, contestation du pouvoir politique en place...). Ce type de conflits est en recrudescence depuis la fin des années 1990 notamment du fait de la montée des revendications pour le changement politique, la démocratisation et l'amélioration des conditions socio-économiques. L'autoritarisme, l'illégitimité ou la fragilité du pouvoir en place, la corruption, le népotisme sont autant de raisons pour déclencher des mobilisations sociales qui généralement se heurtent à la répression du pouvoir politique. Dominique Bangoura donne deux exemples : les conflits ivoirien et guinéen.

Enfin, les conflits régionaux sont généralement le résultat d'un processus de diffusion d'un conflit interne vers des pays voisins via la constitution de rebellions, le trafic d'armes, les réseaux mafieux, l'ingérence d'un pays voisin. La résolution de ces conflits est particulièrement difficile.

En conclusion, Dominique Bangoura insiste sur les liens entre les conflits et leur possible interaction : les conflits internes débordent généralement vers des conflits régionaux qui peuvent redynamiser des conflits interétatiques. Elle cite notamment l'exemple de la Somalie.

Le maintien de la paix en Afrique : nouveaux enjeux et nouveaux acteurs

Jean-François Mukuna, militant associatif et professeur en France et en RDC (Université de Kinshasa), a évoqué la déclinaison des modalités de résolution des conflits en s'appuyant principalement sur la situation en République démocratique du Congo (RDC).

La course aux ressources naturelles et l'avènement de la guerre contre le terrorisme ont replacé l'Afrique au centre de l'attention, c'est pourquoi la Chine et les États-Unis s'intéressent aux enjeux de

sécurité et de développement. L'Union européenne et particulièrement la France ne sont plus les seuls acteurs engagés sur le continent, ce qui a conduit les Européens à engager de nouvelles actions. En novembre 2005 la Commission des ministres européens a envisagé la mise en place d'un partenariat entre l'Union européenne et l'Union africaine visant à aider les pays africains à organiser par eux-mêmes le maintien de la paix. Par ailleurs, depuis les années 1990, la France a modifié le cadre de ses interventions militaires sur le continent en renonçant aux actions unilatérales. Sa nouvelle ligne directrice envisage des interventions dans le cadre des mandats internationaux.

Le maintien de la paix est aussi devenu une préoccupation majeure pour l'Union africaine. Son Conseil de Paix et de Sécurité projette la création d'une brigade d'interposition dans chacune des cinq régions du continent. Ce projet reflète à la fois le souhait des Africains de gérer eux-mêmes les problèmes auxquels ils font face, le désir de l'ONU de se soulager du fardeau du maintien de la paix et les intentions des partenaires traditionnels de ne plus avoir à intervenir dans des crises considérées comme insolubles ou trop coûteuses. Mais alors que la France a affiché la volonté de ne plus être le gendarme de l'Afrique, l'armée américaine occupe depuis 2002, avec l'accord des pays concernés, un arc stratégique allant de la Mauritanie à Djibouti au nom de la lutte contre le terrorisme. Jean-François Mukuna insiste également sur l'existence de dynamiques internes de résolution des conflits et donne l'exemple de la RDC où la société civile lutte depuis 1982 pour la restauration de l'État de droit. Par ailleurs, la multiplication des initiatives et des actions de l'Union européenne en RDC (5 depuis le 11 septembre) témoignerait de la maturité de la politique étrangère de l'Union européenne. Néanmoins, l'intervenant remarque que la modification des frontières opérée par l'Angola en RDC n'est pas évoquée dans la communauté internationale qui s'intéresse en revanche au tracé des frontières au Rwanda. Y'aurait-il deux poids deux mesures ?

Juger les fauteurs de guerre pour une réconciliation nationale ?

Valérie Thorin, journaliste et grand reporter à Afrique-Asie pose la question suivante : faut-il juger les fauteurs de guerre, qu'ils aient été chefs d'Etat, civils ou militaires ? Selon elle, il existe plusieurs façons de demander des comptes aux responsables. Une première solution est celle des commissions « Vérité Réconciliation », mises en place en Afrique du Sud au lendemain de l'Apartheid. Ce sont des juridictions destinées à la réconciliation nationale qui confrontent victimes et bourreaux, les premières racontent leur drame personnel et les seconds doivent demander pardon. Les coupables ne sont pas poursuivis par la justice pénale. Cette démarche, conduite par Desmond Tutu, a permis une véritable catharsis pour le pays qui a conduit à une vaste réconciliation nationale d'une population qui a été littéralement déchirée. On constate aujourd'hui l'absence de désordres internes dans le pays. Valérie Thorin conteste l'idée reçue que l'impunité est la règle en Afrique. Certes, de nombreux responsables de massacres sont encore impunis, cependant, d'autres, chefs d'Etat, dignitaires de haut rang, ont été arrêtés, jugés et condamnés dans leur pays.

Valérie Thorin cite deux exemples, celui de l'ancien Président du Mali Moussa Traoré qui est passé physiquement devant les juges et l'ancien Président de la Centrafrique, feu Bokassa, dont le procès et sa condamnation ont permis au nouveau Président de maintenir l'unité dans le pays. Cependant il y a des limites à l'exercice, par exemple lorsqu'un chef d'Etat fuit son pays, comme ce fut le cas du président éthiopien Mengistu Hailé Mariam, condamné à perpétuité mais réfugié au Zimbabwe. Le procès ici n'a eu aucun effet cathartique.

La justice au plus haut sommet existe bel et bien en Afrique, même si les pays non démocratiques ont tendance à instrumentaliser la justice à des fins de politique intérieure. Ce qui compte le plus c'est le déroulement du procès et non la présence de l'accusé ou la sévérité de la peine, quoiqu'une peine sévère renvoie une image plus positive du gouvernement à sa population. Mais un procès peut aussi radicaliser les positions, surtout quand la culpabilité des fautifs fait débat. Valérie Thorin développe amplement les exemples du Congo Brazzaville (où la justice a été nationale et manipulée), de la Sierra Leone (où les procès sont internationalisés), du

Soudan (où la justice a été nationale uniquement) et du Rwanda (où la justice a été à la fois nationale, avec les tribunaux populaires Gacaca, et internationale).

La Sierra Leone a adopté une forme de réconciliation et de justice particulièrement originale puisqu'elle fait appel à la fois à une Commission Vérité et Réconciliation, ce qui lui a évité l'engorgement de ses tribunaux et aussi à la justice internationale. Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL), qui se base d'ailleurs sur des règles de droit mixte sierra-léonais / international, est en effet chargé de juger les grands criminels et les instigateurs de la guerre civile, en particulier l'ex-président libérien Charles Taylor. Ce pays se démarque de l'exemple rwandais. Après le génocide, le Rwanda a préféré, sur le plan national, utiliser d'une part sa propre justice pénale et, d'autre part, mettre en place des tribunaux populaires appelés gacaca pour prononcer les condamnations des génocidaires de « petite » envergure, laissant au TPIR d'Arusha le soin de juger les instigateurs. De toute évidence, l'effet réconciliateur de ce système est largement moindre.

LE DEBAT

Q : *A propos de la rencontre avec la jeunesse africaine préparatoire au sommet UE-UA à Lisbonne en décembre 2007 : en quoi cet exercice peut-il contribuer à une meilleure compréhension entre l'Union Européenne et l'Union Africaine ?*

M. Raunet : la rencontre avec la jeunesse a eu pour fonction de transmettre les idées et les espoirs de la jeunesse africaine aux participants du sommet UE-UA. Il s'agit d'une jeunesse extrêmement motivée, éduquée et engagée. Les participants de cette rencontre ont formulé des exigences précises envers leurs gouvernements dont notamment une meilleure formation et des opportunités d'emploi. Elle a été « émerveillée » par l'engagement de cette jeunesse. Il faut la soutenir et l'aider. La jeunesse

africaine détermine l'avenir du continent et sa formation est donc essentielle : 70% de la population africaine a entre 18 et 30 ans et 70% de cette même jeunesse est au chômage.

Q : *Est-ce que le concept de Nation a un sens dans le contexte africain ?*

N. Sangaré : l'Afrique est un continent comme tous les autres. Bien qu'il y ait peut-être plus de communautarisme en Afrique, cela n'empêche pas que le concept de la nation soit le paradigme prédominant dans le contexte africain.

Q : *Est-ce que la justice en Afrique est une "affaire de blancs" ?*

V. Thorin : cela n'est pas le cas. Dans le procès de Charles Taylor, par exemple, le procureur est un Africain.

Il s'agit tout d'abord de dépassionner le débat sur la justice en Afrique. La justice internationale en ce qui concerne l'Afrique est exemplaire et a pour but la réconciliation des Africains.

D. Bangoura : la justice en Afrique est une affaire de l'humanité, il ne faut pas avoir la mémoire courte. Les premiers crimes contre l'humanité ont été ceux des nazis. Les crimes commis en Afrique ont été qualifiés de crimes internationaux. La justice en Afrique est avant tout une affaire des droits de l'homme.

Q : *Est-ce que vous pensez que les tribunaux "Gacaca" (Jugement des crimes de génocide par des tribunaux populaires) soient un moyen valide de jugement ?*

V. Thorin : il serait plus efficace de juger les principaux acteurs par les tribunaux professionnels. Pour les personnes qui ont été touchées par le génocide, les tribunaux populaires ne constituent pas toujours un moyen valide de réconciliation car cela n'efface pas leur douleur et la mémoire de ce qui s'est passé. Des tribunaux professionnels auraient plus de valeur pédagogique et ils seraient également plus porteurs de sens.

Q : *Est-ce que le jugement de quelques uns n'est pas arbitraire ?*

V. Thorin : elle n'a jamais eu l'impression de l'arbitraire, plutôt de beaucoup d'engagement et d'une valeur cathartique des procès.

Q : *Le conflit entre l'Erythrée et l'Ethiopie ne constituerait-il pas une « guerre de sécession réussie » ?*

D. Bangoura : en 1993, 98,8 % des Erythréens étaient en faveur de l'indépendance. C'est le seul cas d'une autodétermination juridique. Dans cette mesure, le conflit entre l'Erythrée et l'Ethiopie est une guerre interétatique. Cependant il est difficile de répondre à cette question. Ce qui peut être constaté, c'est que les rivalités entre ces deux parties ont aggravé les conflits externes.

Conclusion

Cette rencontre débat a effectivement permis, comme le soulignait le modérateur de ce jour, Jean-Louis Domerque, en début de rencontre, à montrer comment la paix recherchée pouvait revêtir de formes différentes et comment les méthodes pour y parvenir pouvaient aussi être variées. Le thème de la paix est donc bien, en Afrique comme ailleurs, un « sujet brûlant »,

Q : *Comment concevez-vous la responsabilité de l'UE envers l'Afrique ?*

J.-F. Mukana : le fond des problèmes en Afrique est la sécurité, mais on n'en parle pas....

Q: *Pensez-vous que l'on puisse concevoir la paix en Afrique sans prendre en compte la problématique des frontières ?*

N. Sangaré : on ne peut pas réduire les conflits africains au problème des frontières; néanmoins, il est vrai qu'une fédération africaine aurait été possible dans les années 60, mais ce projet a été saboté à l'époque par le Général de Gaulle. La fédération africaine aurait pu être une solution aux problèmes du continent africain, c'est extrêmement dommage qu'elle n'ait pas abouti.

Q : *Que pensez-vous du commerce équitable ?*

N. Sangaré : les producteurs africains n'arrivent pas à vendre leurs produits, le coton par exemple, parce que le coton américain ou chinois est subventionné. Le commerce équitable doit être défendu.

où les enjeux, comme les difficultés, sont multiples. Il reste certainement une des clés du développement. Cette problématique restera aussi certainement présente dans les esprits lorsque nous aborderons les thématiques des autres rencontres débats de ce cycle 2007-2008 consacré à l'Afrique des mutations silencieuses.

Theresia Toeglhofer et Anne-Laure Jutier, étudiantes à Sciences Po.

Précisions concernant la réunion sur : « les langues africaines et le développement » présentée dans la *Lettre 101*.

La réunion a été organisée et préparée par Denyse de Saivre, membre de la Cade, qui a pu contacter les spécialistes reconnus sur un problème traité dans la revue qu'elle a longtemps éditée sous le titre « Recherche, pédagogie et Culture ».

Une page du site de la Cade : www.Afrique-demain.org lui est consacrée

Billet Europe-Afrique :

Contribution de l'Union Européenne à la paix au Darfour

Le scandale du Darfour a trop duré dans l'indifférence internationale. Il constitue en outre une menace pour la sécurité des pays voisins, Tchad et Centrafrique. Dans ces deux pays des troubles liés à la situation au Darfour ont engendré pour les populations concernées un climat d'instabilité et des violences qui risquent de s'amplifier et de gagner du terrain de proche en proche.

Il est devenu urgent de contenir ce risque et de sécuriser ces populations. C'est à cette fin que l'Union Européenne vient de décider ce 15 octobre à Luxembourg la constitution d'une force qui se déploiera dans ces deux pays et protégera de la contagion de la violence des populations qui ont trop souffert de la détérioration de la situation au Darfour.

La mission d'un an de cette force baptisée Eufor Tchad-RCA a été approuvée par le Conseil de Sécurité de l'ONU le 25 septembre dernier. La dite force sera composée de 3.000 hommes dont la moitié fournie par la France et un fort contingent par l'Irlande. Il s'y adjoindra 300 policiers de l'ONU. L'opération sera dirigée par un général irlandais et commandée sur place par un général français. La force européenne, dont le coût avoisine 100 millions d'euros, est à mettre en parallèle avec celle placée sous l'autorité de l'UA et de l'ONU qui devrait rétablir la sécurité au Darfour d'ici la fin de l'année.

Jean-Loïc Baudet

Erratum concernant l'exposé de Roland Colin (*Lettre 101*) :

En 1840 ce sont « les frères de l'instruction chrétienne » de l'abbé Jean-Marie de Lamennais qui sont arrivés au Sénégal.

VITALITE DES VILLES AFRICAINES

L'association « Métropolis », qui rassemble les responsables des métropoles de plus d'un million d'habitants, a tenu, pour la première fois depuis 22 ans, son assemblée générale dans l'espace africain, à Antananarivo du 19 au 22 septembre 2007. L'an prochain plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des villes et en 2030 ce sera 61 %. L'Afrique est actuellement relativement moins urbanisée (41 % comme l'Asie) contre 81 % en Amérique du Nord et 74 % en Europe. Mais son taux de croissance étant le plus rapide (3 à 4 % annuel), elle sera à 53 % en 2030. Il y a donc urgence à analyser et à essayer de commencer à résoudre les problèmes socio-économiques à affronter... et qui se posent déjà : accueil de tous ces nouveaux urbains, transports, assainissement, collecte des déchets, viabilisation des quartiers défavorisés, sécurité... Les infrastructures sont essentielles et nécessitent des financements qui font cruellement défaut. Ce fut la préoccupation fondamentale de l'assemblée, qui a lancé l'idée d'une Banque des Villes.

Les métropoles sont de toutes tailles. On constate que les urbanistes s'intéressent beaucoup aux villes moyennes. Délaissées par la concurrence entre les investissements internationaux qui s'orientent vers les plus peuplées, ces villes attirent les migrants. En Afrique de l'Ouest elles ont permis de stabiliser les migrations. Elles assurent aussi un certain équilibre dans la relation ville - campagne et contribuent à l'évolution du monde rural.

Centre commercial et assainissement

Tous les types d'activité se trouvent dans ces villes. A Soweto, faubourg de Johannesburg, s'est ouvert fin septembre le plus grand centre commercial d'Afrique. Il comptera jusqu'à 200 magasins sur 65.000 mètres carrés pour un investissement de 92 millions de dollars. Son concepteur, commerçant dans le township dès 1950, a pressenti, il y a trente ans, l'évolution

de la population constituée essentiellement à l'époque par la main-d'œuvre noire de l'Afrique du Sud blanche. Il a trouvé des capitaux et son rêve est devenu réalité. La clientèle est une classe moyenne qui émerge. Elle ne représente maintenant qu'environ 3 millions d'habitants sur une population totale de 48 millions, mais elle dispose de 28 % du pouvoir d'achat du pays.

Dans un autre domaine, la capitale de la Mauritanie se lance dans une vaste opération d'assainissement. Nouakchott a la réputation, vérifiée, d'être très sale. Ses habitants en subissent les inconvénients et ses responsables n'ont pas su faire face au développement exponentiel d'une ville quasi inexistante il y a cinquante ans et qui compte aujourd'hui près d'un million d'âmes. Pour beaucoup, elles ont été chassées de leurs zones de nomadisation par des sécheresses successives et se sont sédentarisées en conservant les habitudes des grands espaces. Une société française, qui travaille déjà au Maroc, a obtenu un contrat de 10 ans pour l'enlèvement des ordures ménagères et leur traitement dans un centre d'enfouissement technique (créé sur financement Banque Mondiale) situé à une quinzaine de kilomètres. Le volume des déchets est estimé à 110.000 tonnes/an et la rémunération de l'opérateur est de près de 60 euros la tonne. Le contrat prévoit la formation et le recrutement de 650 employés locaux. L'opération a commencé début septembre pour couvrir toute la ville en janvier 2008.

Pris dans l'actualité du mois de septembre, ces deux exemples montrent l'importance économique des éléments concrets de l'urbanisation.

Des champs dans la ville

L'agriculture urbaine est une facette du développement, qui réduit la précarisation alimentaire de populations issues du monde rural. D'après une étude de 1993, 15 à 20 % de la nourriture mondiale seraient produits

en zone urbaine. En 1994, 90 % des légumes consommés à Accra étaient cultivés dans la ville. En 1999, Dakar fournissait 60 % des légumes et 65 % de la volaille consommés au Sénégal. Cette ruralisation concerne d'abord les plus démunis pour lesquels l'alimentaire représente 50 à 70 % de leur budget, puis ceux qui veulent arrondir leurs fins de mois pour un faible investissement. Car ces productions ne sont pas seulement consommées en famille. Elles sont aussi commercialisées, telles qu'elles ou cuisinées, et parfois vendues aux restaurants voisins. Pour les « aider à couvrir une part plus importante de leurs besoins alimentaires », la FAO a lancé le programme « Ravitaillement des villes », qui concerne de nombreux pays dont neuf en Afrique.

Cette « Agriculture urbaine et périurbaine » (AUP) ne concurrence pas l'agriculture rurale qu'elle complète pour tous les produits périssables, qui ne supporteraient pas le coût et la lenteur des transports. Par contre il y a concurrence dans le domaine foncier entre habitat et zone verte. Les besoins de la construction immobilière exercent une forte pression. Parfois les autorités les privilégient, car un terrain constructible a plus de valeur qu'une terre agricole.

Cette activité crée des emplois (20 % de la main d'œuvre urbaine en Tanzanie) tant directs qu'indirects. Elle est intégrée dans le système économique et écologique urbain et apparaît comme un des ces facteurs de créativité, mal ou pas pris en compte dans les statistiques, qui, les ignorant, donnent de l'Afrique une image toujours paupérisée.

Robert Ginésy

NDLR : L'essentiel des informations utilisées dans cette page est puisé dans l'hebdomadaire "Marchés Tropicaux et Méditerranéens".

Conférences à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette

Dans le cadre de l'exposition « Quand l'Afrique s'éveillera »

Sécurité alimentaire et recherche sur la mousson

Cette conférence a mis en lumière l'importance de la connaissance de la mousson pour la campagne agricole. Un projet international « l'Analyse Multidisciplinaire de la Mousson Africaine (AMMA) » financé conjointement par les coopérations bilatérales, France et Grande-Bretagne, et par l'Union Européenne, débuté en juillet 2006 par une série de mesures et programmé sur 4 ans, a pour objectif de mieux comprendre la mousson africaine afin d'en améliorer les prévisions. D'un coût de 60 millions d'euros, il mobilise plusieurs centaines de chercheurs de divers centres de recherches africains. Son enjeu économique porte sur un des éléments déterminants des récoltes agricoles, le moment le plus opportun des semis. Pour atteindre cet objectif, encore faut-il que les pays concernés se dotent d'outils météorologiques performants et que le relais des informations sur la mousson soit fait dans de bonnes conditions auprès des paysans.

Les deux conférenciers ont mis en valeur la portée et l'intérêt de ces recherches qui permettent d'aller au-delà de l'incidence du phénomène El Niño sur le climat africain.

J.-L. Baudet

Les Nouvelles technologies de l'information en Afrique

En marge de l'exposition « Quand l'Afrique s'éveillera... » la communication au sens large et les techniques modernes à son service ont été présentées par Anne Cheneau-Loquay, directrice de recherches au CNRS et Pascal Renaud (IRD). Leurs deux interventions ont établi un état des lieux des équipements et des utilisateurs et une analyse de l'impact de ces procédés dans la vie courante.

Le téléphone mobile a explosé, passant de 50 millions d'appareils en 2002 à 190 millions en 2006. Le téléphone fixe est évidemment largement supplanté, d'autant que l'électricité fait toujours défaut. Pour la même

raison les ordinateurs sont rares. L'Afrique représente 3% du parc mondial, mais 80 % des étudiants à Ouagadougou en ont. On en trouve d'occasion à Dakar venant de Doubaï. Près de Lagos une ville est totalement informatisée et vit en autarcie.

Quoique peu répandu en valeur absolue Internet est pratiqué en groupe dans les cybercafés, dans de multiples chaînes de service et de travail commerciales, politiques, agricoles, administratives, médicales... C'est à la fois une ouverture au monde et un recentrage grâce au renforcement des relations avec la diaspora. Au Burkina, le Journal Officiel est sur site: tous ceux qui s'y intéressent le lisent et l'impriment. Cette diffusion de l'information renforce la démocratie.

L'imprégnation de la totalité des sphères dirigeantes est si profonde, que certains demandent que les TIC (Techniques d'information et de communication) soient déclarées "biens publics" comme l'eau.

R. Ginésy

Rugby : la victoire de la nation arc-en-ciel

Même si son audience ne peut rivaliser avec celle du football, la Coupe du monde de rugby aura été un événement planétaire. La victoire finale remportée par la Nation arc en ciel a offert au monde un bel exemple de paix et de progrès dont le prestige rejaille sur toute l'Afrique. Ah ! Si, à la manière antique, d'autres conflits pouvaient être réglés ainsi en combats singuliers ! Ne rêvons pas trop.

Davantage que le football ou même que l'athlétisme, où les capacités naturelles et la technique bien souvent l'emportent, le rugby a le mérite de voir s'affronter grands et petits, gros et maigres, noirs, jaunes et blancs dans des empoignades viriles qui sont finalement moins dangereuses que d'autres performances de haut niveau. Sans doute y a-t-il dans ce sport d'engagement physique collectif et de contact, une part d'humanité plus grande que dans d'autres, que vient renforcer une troisième mi-temps festive... au point que les femmes en sont devenues « accro ».

Le sport offre à toutes les jeunesses en général et peut-être à celle d'Afrique en particulier qui y réussit fort bien, non seulement un exutoire à sa vitalité, mais une école de discipline, de persévérance, de

convivialité, d'intelligence et de progrès dont les vertus sont aujourd'hui reconnues.

En remportant la Coupe du monde de rugby, la Nation arc en ciel a montré l'excellence qu'elle avait atteinte. La France peut se féliciter d'une organisation exemplaire et, en se classant quatrième, de la marge de progression qui lui est offerte.

Raymond Césaire

Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

(Suite de la page 1)

s'en défend, au niveau de simples leçons ? Comment ne pas entrer de plein pied dans le contexte planétaire nouveau et organiser à pleines mains une autre solidarité en profitant de la « familiarité » qu'une aventure commune jusqu'ici nous a apportée. A cet égard il nous faut alors revoir l'économie politique de notre coopération, au lieu d'en appeler simplement, d'une façon au demeurant opaque, à un co-développement, concept déjà vieux d'une génération, et qui a réussi à ne pas faire ses preuves.

Admettre qu'après des siècles marqués par une circulation (souvent contrainte) des hommes, puis des marchandises, on en est aujourd'hui à celle des idées et des services. Ceci implique alors une volonté, un contrôle et une gouvernance d'un autre type que de laisser faire une concurrence aiguisée entre blocs avec les nouveaux venus : dans les instances mondiales, œuvrer pour qu'ensemble s'instaurent progressivement de plus justes rapports de force et une stabilité des conditions d'échange qui permettent le développement ; au niveau de l'OMC et de l'UE, que les ouvertures commerciales ne mènent pas à l'étouffement ; au niveau des Institutions de financement, qu'à un abandon définitif d'une dette induite et détournée et d'une politique déstabilisante de PAS (programmes d'ajustements structurels), succèdent des financements à conditions et mises en œuvre plus démocratiquement contrôlées ; au niveau des acteurs quotidiens, que s'accroissent et s'articulent des moyens réels mis à la disposition des collectivités locales, ONG, artisans et entrepreneurs des deux bords, au lieu de faire semblant de tenir un objectif d'APD, alors qu'elle est de fait en baisse, et qu'on a réduit de moitié les moyens de nos associations de solidarité.

A chacun de nos partenaires d'Afrique d'amplifier les efforts pour mieux entrer dans l'histoire. A nous, d'éviter plus simplement d'en sortir.

La CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Michel Vallois

Vice-Présidents : Raymond Césaire, Georges Courade,

Xavier de Franssu, Henri Senghor

Secrétaire général : Jean-Loïc Baudet

Treasorier : Jean-Louis Domergue

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Vallois

Comité de rédaction : Robert Ginésy,

Michel Vallois, Philippe Mathieu,

Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Maquette : Sara Desessard

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél. : 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : endacade@wanadoo.fr

Site : www.afrique-demain.org



Agenda de la Cade

A l'ENA, 2 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris,
de 17 h 45 à 19 h 45 (métro Luxembourg).

Cycle « L'Afrique des mutations silencieuses »

- Mercredi 14 novembre : « L'Afrique de l'unité, défis et moyens »
- Jeudi 13 décembre : « L'Afrique des migrations internes et de l'urbanisation »

A la **Cité des sciences et de l'industrie de la Villette** dans le cadre de la semaine de la solidarité, la CADE en partenariat avec la Cité des sciences et de l'industrie, l'INJEP/GERFAC, le GRDR, les associations la Maison pour un développement solidaire et Braves Garçons d'Afrique, vous invite :

- Mardi 20 novembre de 17h00 à 20h00 : « Rendez-vous africain autour de l'exposition *Quand l'Afrique s'éveillera*. Echange sur les thèmes-enjeux : les ressources et l'avenir de l'Afrique ». Salle : Sciences actualité. Entrée libre sous réserve d'inscription.

L'Université du Havre avec le CRDP de Rouen et la Cade ont prévu une rencontre-débat au Havre :

- Mardi 4 décembre sur l'enjeu géopolitique que constitue le coton.

A **Radio Aligre**, FM 93.1

- Jeudi 15 novembre à 8h00 : « Justice et réconciliation » avec Valérie Thorin et Jean-Loïc Baudet
- Jeudi 29 novembre à 8h00 : « Afrique de l'unité » avec Michel Levante

Annonces

Expositions

- Au musée du quai Branly, du 2 octobre au 6 janvier 2008 : « **DIASPORA** »
Tél. : 01 56 61 70 00
- Au musée Dapper, du 11 octobre au 30 mars 2008 : « **ANIMAL** »
Ouvert tous les jours de 11 à 19 h, sauf le mardi
Tarif : 6 € Tél. : 01 45 00 91 75
- A l'espace Saint-Jean, dans le cadre de la manifestation « Ouidah 2007 », le peintre béninois, du 27 octobre au 18 novembre 2007 :
« **Armand ANIAMBOSSOU. Peintures, Dessins** »
Entrée libre. 26, place Saint-Jean - 77000 Melun.
Tél. : 01 64 52 10 95 / espacesaintjean@ville-melun.fr



Conférences et Colloques

- A l'O.I.F., le Forum Mondial de la Paix organise le vendredi 9 novembre 2007, de 10h00 à 13h00 dans l'amphithéâtre, 13 quai André Citroën, Paris 15^{ème} : « Rôle, place et légitimité des organisations de la société civile dans la résolution des conflits en Afrique ».
- A l'A.S.I.E.M., le Club Diallo Telli organise le 1^{er} décembre 2007, de 9h00 à 18h00, 6 rue Albert de Lapparent Paris 7^{ème} : « Bilan et perspectives des alternances démocratiques en Afrique ».